

Lugano / Lausanne / Berne, le 10 octobre 2013

Communiqué de presse

Grand concours contre le gaspillage alimentaire

Moins jeter, c'est possible!

La FRC organise, avec ses consœurs tessinoise et alémanique, un concours d'envergure nationale pour promouvoir la diminution des quantités de nourriture qui finissent bêtement à la poubelle. En groupe ou en solo, chacun peut participer et gagner des prix gourmands.



En Suisse, un ménage jette jusqu'à 100 kg de denrées par an et par habitant. En cause: des achats compulsifs, une estimation approximative des besoins, un manque de compétences pour apprêter les restes, une mauvaise interprétation des dates limites... Or, en gérant judicieusement ses provisions, un ménage de quatre personnes peut économiser jusqu'à 2000 fr. par an. Les particuliers ne sont pas seuls responsables. L'agriculture, les transports, l'industrie et le commerce contribuent au gaspillage à raison de 200 kilos par habitant. Tous ces déchets ont un impact écologique et économique: jeter 250 g de pain, par exemple, équivaut à dilapider l'eau d'une baignoire et à rejeter 300 g de CO₂ dans l'environnement.

Développer des projets anti-gaspi...

La FRC s'engage depuis deux ans pour diminuer le gaspillage. En 2012, elle réalisait un test sur les dates limites des produits frais, démontrant le caractère trop restrictif de certaines d'entre elles. Cette année, elle lance un concours d'envergure nationale. Toute action qui contribue à réduire au quotidien le contenu des poubelles peut être en lice: recueil de recettes, film de sensibilisation, stand d'information, bourse d'échange d'aliments, etc. Le concours est ouvert à toute personne résidant en Suisse, individuellement ou collectivement. Des classes, des associations ou simplement des groupes d'amis ou de voisins peuvent ainsi présenter un projet. Un jury de cinq personnes issues des organisations de consommateurs récompensera les meilleurs dossiers sur la base de leur originalité et de la qualité de leur réalisation.

... et gagner des prix gourmands

Les participants individuels peuvent gagner un repas dans un restaurant renommé (500 fr.), un cours de cuisine (250 fr.) et un panier de produits du terroir (150 fr.). Les groupes seront récompensés par des prix en espèces d'une valeur de 1000 fr., 500 fr. et 250 fr. Le délai de participation est fixé au 31 janvier 2014.

Pour les francophones, le site de la FRC dispose d'une foule d'informations. Au menu: des fiches pratiques pour faire ses courses ou comprendre les dates limites, ainsi que des recettes permettant d'apprêter les restes.

Infos pratiques

Règlement du concours disponible sur frc.ch/concours-gaspi

Concours réalisé avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement

Renseignements complémentaires

ACSI: Laura Villa, Tél. 091 922 97 55

FRC: Aline Clerc, Tél. 021 331 00 90

SKS: Josianne Walpen, Tél. 031 370 24 24; Sara Stalder, Tél. 031 370 24 24

ACSI
Via Polar 46
CP 165
CH-6932 Breganzona
acsi.ch

FRC
Rue de Genève 17
CP 6151
CH-1002 Lausanne
frc.ch

SKS
Monbijoustrasse 61
Postfach
CH-3000 Bern 23
konsumentenschutz.ch